

Lecture : hausse du SMIC

Cours d'alphabétisation, groupe 2

Article paru dans le journal *Metro* daté du 27 juin 2006.

3,05% de hausse pour le Smic au 1^{er} juillet

Le Smic sera revalorisé de 3,05% au 1^{er} juillet. Une hausse qui ne satisfait ni les syndicats ni le patronat.

Le ministre de l'emploi Jean-louis Borloo a annoncé officiellement aux partenaires sociaux que le smic horaire augmenterait de 3,05% au 1^{er} juillet, à 8,27 euros bruts, soit 1254,28 euros mensuel. Jean-Louis Borloo a souligné qu'en quatre ans, le smic horaire a "augmenté de plus de 20%".

L'harmonisation par le haut des différents Smic issus des 35 heures, achevée en 2005, a en effet entraîné une hausse de 17,6% du Smic le plus bas au cours des trois dernières années.

“Décevant”

“C'est très décevant. Cette hausse représente une augmentation de 24 centimes d'euros par heure pour les salariés payés au Smic”, a déclaré Michèle Biaggi (FO). La CGT est “profondément révoltée par cette mesure” et appelle “l'ensemble des syndicats et des salariés dans les entreprises à multiplier les conflits”.

Côté patronal, le Medef a en revanche fustigé une décision “électorale”.

AFP

Sigles

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

FO : Force Ouvrière

CGT : Confédération Générale du Travail

MEDEF : Mouvement des Entreprises DE France

AFP : Agence France Presse